

2021-01

DÉPARTEMENT DU LOT

MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20210121-2021\_01\_02-DE  
Reçu le 29/01/2021  
Publié le 29/01/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2021**

Convocation le 15 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt et un janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint-Vincent-Rive-D'Olt afin de respecter la réglementation en vigueur de lutte contre le COVID19, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

**Étaient présents :** Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

**Était excusé :**

**Secrétaire de séance :** Florence TISSANDIE-VERGNE

**ANNULE ET REMPLACE DÉLIBÉRATION 2020-33 - AMÉLIORATION DE LA  
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE, MODALITÉS ET PLAN DE  
FINANCEMENT**

Monsieur Le Maire informe de la nécessité d'améliorer la performance énergétique de la mairie. Pour ce faire, Monsieur le Maire propose de faire le ravalement de la façade, la mise en place d'une pompe à chaleur ainsi que le changement des fenêtres et portes de la mairie. Des devis ont été demandés et sont donc présentés.

Également, à la demande de la Préfecture, le taux de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local doit être corrigé.

Monsieur Le Maire propose le plan de financement suivant :

**COÛT DE L'OPÉRATION = 51 457.23€ HT (61 476.68€ TTC)**

SERVICES SUBVENTIONNANTS	MONTANT	ANNÉE SOLLICITÉE
DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)	<b>28 688 €</b> (56%)	2021
Département (FAST)	<b>10 292 €</b> (20%)	2021
<b>TOTAL SUBVENTIONNÉ</b>		<b>38 979€ (76%)</b>

**Autofinancement :** 12 477.23 € HT (24%) + 10 019.45€ de TVA soit un montant 22 496.68 € TTC.

Monsieur le Maire précise que la commune devra supporter la charge de la TVA jusqu'en 2023, date des fonds de compensations accordés par L'État.

**AR Prefecture**

046-214602963-20210121-2021\_01\_02-DE  
Reçu le 29/01/2021  
Publié le 29/01/2021

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **CHOISIT** les entreprises SAS RESSEJAC pour le ravalement de la façade, DEWERT Frédéric pour l'installation de la pompe à chaleur, GB Tech pour l'étude de la performance énergétique, MOTA pour le remplacement des huisseries extérieurs et FAUCHER Christian pour la peinture des huisseries ;
- **APPROUVE** le plan de financement tel que mentionné dans le tableau ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents, pour le parfait aboutissement de ce dossier.
- **CHARGE** Monsieur Le Maire de solliciter les organismes subventionnant ;
- **DIT** que le programme « Bâtiments communaux » sera inscrit au budget principal 2021.

POUR : 11  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT  
Le 21 janvier 2021  
Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,  
mois et an que dessus  
Cet acte a été publié le 29/01/2021  
Le Maire, Raoul Debar

